

## Conseil Municipal réuni le 9 avril 2010

### Vote des comptes administratifs 2009 et des budgets primitifs 2010.

#### Comptes Administratifs 2009.

Le Conseil Municipal réuni le 9 avril 2010 a adopté les comptes de gestion et administratifs qui s'établissent comme suit :

##### Compte administratif commune :

<u>Fonctionnement</u> : réalisé en dépenses :	700 975,10
en recettes :	914 679,03
Soit un excédent de fonctionnement de	213 703,93
<u>Investissement</u> : dépenses :	759 962,71
Recettes :	671 940,87
Restes à réaliser en dépenses :	520 900,00
En recettes :	520 200,00
<u>l'excédent de la section de fonctionnement</u> : 213 703,93 est affecté comme suit :	
En financement à la section d'investissement :	89 259,08
En report à la section de fonctionnement :	124 444,85

Le compte administratif du budget annexe du Lotissement des Rives du Caroffe fait apparaître un montant de dépenses de 121 518,14 et un montant de recettes de 114 806,54, la totalité des subventions n'étant à ce jour pas encore encaissées.

#### BUDGETS 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2010 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

<b>Section de fonctionnement :</b>	1 026 444,85
<b>Section d'investissement :</b>	1 417 409,00

Les principales opérations de la section d'investissement, sont en dépenses :

- Opérations financières : remboursement de la dette :	89 600,00
- Opérations non individualisées :	
• PASS FONCIER :	5 500,00
• Mobilier et matériel :	16 800,00
• Travaux régie :	60 000,00
• Subvt au budget annexe de la zone d'activités :	70 000,00
• Solde d'exécution :	89 600,00
- Opérations :	
• Médiathèque : (achat livres)	4 000,00
• Travaux bâtiments : (aménagement et équipements de locaux conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, clôtures logements Allée Moinac, réfection de la toiture de l'Ecole Maternelle),	336 500,00
• Voirie : ( Allée de Moinac, Rive du Caroffe, aire de Camping car, Rue du Val d'Auze et Route de Lacapelle Viescamp, restructuration de voirie Laborie) :	235 000,00

- Ecole : (mobiliers divers, études aménagement cour) : 10 500,00
- Coeur Village (fin travaux Grande Rue et lavoir) : 411 500,00
  
- Eclairage public : 33 000,00
- ESCOUDERC : (travaux d'aménagement de 4 lots de terrain à vendre) 55 100,00

Les principales recettes sont : FCTVA : 59 500 -TLE : 18 600 –prélèvement sur le fonctionnement : 89 259 - autofinancement : 190 000 – amortissement : 7 200 - emprunt : 203 500- PVR des Hirondelles 10.000 - subventions Cœur de Village en restes à réaliser: 190 200, subventions demandées Salle de réunion : 151 500. Vente de terrain à Escouderc :167 000.

**Taux des taxes :** le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bases d'imposition et du produit attendu, décide d'une évolution de 1% le taux des 3 taxes communales, pour un produit attendu de : 372 800. Evolution inférieure à l'inflation.

**Sur la section de fonctionnement une subvention de 28 000 € est affectée au CCAS pour permettre la mise en place du projet de service d'aide au maintien à domicile : ENTOUR'AGES.** Ce projet destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes percevant le besoin d'aide au quotidien, projet devant éviter l'isolement, projet de proximité avec responsable du service à disposition à la Mairie de SAINT PAUL DES LANDES. Ce projet devrait opérationnel en septembre 2010, auparavant une réunion d'information se tiendra à la Salle Polyvalente le mercredi 5 mai 2010 à 18h30. Des rencontres individuelles seront alors possibles sur rendez vous.

**Le régime indemnitaire** des agents communaux est revalorisé.

**Dans les travaux en régie** sont prévus : l'extension des ateliers municipaux et le début d'aménagement de la cour de l'Ecole.

**Mme RAOUX** a accepté d'assurer le gardiennage de l'Eglise.

**PASS FONCIER :** au budget 2009, le Conseil municipal avait proposé de soutenir 3 candidatures au dispositif PASS FONCIER ; sous réserve que l'ensemble des partenaires de cette opération respectent leur engagement. 5 500 € avaient été provisionnés. A ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux 3 familles candidates. Il en résulte un manque de crédibilité sur la capacité de certains partenaires autres que la CABA et la Commune de SAINT PAUL DES LANDES, d'assumer leur engagement. Une fois encore il semblerait que cette opération ne soit qu'un effet d'annonce.

C'est pourquoi dans le cadre du budget 2010, et en raison de nouvelles demandes, le Conseil Municipal, a décidé d'adhérer à l'opération PASS FONCIER pour 3 nouvelles demandes. Cependant tous les candidats seront prévenus à l'avance des failles du système et de la possibilité que s'est réservée la Commune de SAINT PAUL DES LANDES, d'annuler sa participation à ce dispositif en cas de non respect des engagements. Le Maire s'est engagée à insister les éventuels candidats à monter leur projets de construction indépendamment de l'obtention du PASS FONCIER, lequel reste à ce jour très incertain.

## **PLU d'YTRAC**

Par courrier en date du 29 mars 2010, la Mairie d'YTRAC a fait part de sa décision de définir les modalités de la concertation mise en œuvre dans le cadre des révisions simplifiées 4, 5 et 6 du PLU et de préciser les objectifs de ces révisions.

La Commune de SAINT PAUL DES LANDES, conformément à la proposition faite souhaite être associée à cette procédure.

### **DIVERS : Avis du Conseil Municipal sur le Centre Social.**

Les élus de Saint Paul des Landes, conscients de la nécessité de renforcer voire de créer du lien social sur leur commune mais aussi avec les communes voisines, dont les populations sont comparables, souhaitent que soit poursuivie l'étude en vue d'une éventuelle mise en place d'un Centre Social sur le secteur Ouest du Bassin d'Aurillac.

Ils tiennent cependant à faire remarquer les réalisations déjà existantes sur leur commune , en direction des jeunes et de leurs familles (prise en compte des temps périscolaires, garderie, restaurant scolaire, transports scolaires , centre de loisirs , ateliers ) en direction des moins jeunes ( mise en place prochainement d'Entour'âges , service d'aide au maintien à domicile de proximité ) de la population en général avec la Médiathèque Centre culturel La Grange et les animations qui lui sont liées .

Ils remarquent aussi une vie associative importante et active, dans le domaine sportif (Entente Saint-Paul Lacapelle pour le Football avec une Ecole de foot, Rugby Club des Landes pour le Rugby avec une Ecole de Rugby, Association de gymnastique avec des groupes d'âges divers) dans le domaine loisirs (Ré-création, activités cultures, Le Comité des Fêtes, activités festives, Association de Chasse, Association des Parents d'Elèves, soutien aux actions de l'Ecole).